



**PRÉFET  
DE LA MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale des territoires**

**AP n° 2022-AP-101-IC**

**Arrêté préfectoral portant modification de la composition du  
Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et  
Technologiques (CODERST)**

Le Préfet de la Marne  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

**Vu** le Code de l'Environnement ;

**Vu** l'ordonnance n° 2004-637 du 1er juillet 2004 relative à la simplification de la composition et du fonctionnement des commissions administratives et à la réduction de leur nombre et notamment son article 23 ;

**Vu** le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives et notamment son article 19 fixant la composition du CODERST ;

**Vu** l'arrêté préfectoral modifié n° 2020-AP-168-IC du 26 octobre 2020 fixant la composition du Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST) ;

**Vu** les élections de la Chambre de commerce et d'industrie de la Marne du 27 octobre et du 9 novembre 2021 ;

**Vu** le courrier du 11 mai 2022 du Président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de la Marne indiquant que le Bureau de la CCI a désigné M. Rémi FREGNAUX pour représenter cette dernière au CODERST.

**SUR** proposition de Madame la Directrice départementale des territoires.

**ARRETE :**

**ARTICLE 1:**

Les dispositions suivantes du « II – Membres désignés » de l'article 1 de l'arrêté préfectoral modifié n° 2020-AP-168-IC du 26 octobre 2020 fixant la composition du Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST) :

**« 3f) au titre des industriels exploitants d'installations classées**

**Titulaires :**

- ***Monsieur le Président de la Chambre de commerce et d'industrie de la Marne ou son représentant ».***

sont remplacées par :

« 3f) au titre des industriels exploitants d'installations classées

Titulaires :

- Monsieur Rémi FREGNAUX, CCI Marne en Champagne.

**ARTICLE 2 :**

Le reste demeure sans changement.

**ARTICLE 3 :**

Monsieur le Secrétaire général de la préfecture de la Marne et Madame la Directrice départementale des territoires de la Marne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont copie sera adressée à chaque membre du CODERST et qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'État dans la Marne.

A Châlons-en-Champagne, le **18 MAI 2022**

Pour le Préfet et par délégation,  
le Secrétaire général



Emile SOUMBO